

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Département de science politique

Automne 2014

<p>POL 8121-40 DISCOURS ET REPRÉSENTATION DU POLITIQUE Jeudi 14h00 à 17h00</p>

Chargé de cours : Ricardo Peñafiel

Bureau : A-3535

Disponibilité : Jeudi 11h à 14h

Ou sur rendez-vous

DESRIPTIF

L'objectif de ce séminaire est d'étudier comment le discours tend à instituer certaines « réalités » sociales et certains rapports de force constitutifs du politique. Il est divisé en deux parties: l'une de méthodologie, l'autre de théorie politique. La partie méthodologique porte d'abord sur la *pragmatique*, c'est-à-dire l'étude l'usage de la langue dans des *actes de parole*. Elle traite ensuite du *principe dialogique*, c'est-à-dire des rapports de concurrence et/ou de convergence qui s'établissent entre les textes de même qu'entre ceux-ci et leurs contextes (co-textes) dans leurs procès de circulation. Enfin, cette partie méthodologique aborde les mécanismes de *l'argumentation* et de la *narration*, considérés comme deux « grammaires » du pouvoir. La partie de théorie politique aborde diverses théories discursives du pouvoir (notamment, Foucault, Laclau, Corten et Faye) et cherche à articuler les outils méthodologiques de l'analyse du discours à une interprétation des rapports conflictuels constitutifs de l'unité du social.

PROBLÉMATIQUE

Dans ce séminaire nous ne chercherons pas simplement à appliquer quelques méthodes d'analyse du discours à un corpus de textes « politiques », tels les allocutions présidentielles, les tracts de propagande ou les déclarations officielles d'institutions internationales. L'objet du séminaire est plutôt de montrer la valeur politique du discours, en analysant comment celui-ci institue la « réalité » politique. Cela signifie que n'importe quel discours, texte ou énoncé peut être incorporé à l'analyse, en autant qu'on soit en mesure de justifier sa valeur politique en fonction d'hypothèses précises.

Cette démarche implique alors de dépasser l'intuitive opposition entre « réalité » et « discours » pour donner sa pleine mesure au principe (pragmatique) selon lequel le réel est construit par les discours qui lui donnent sens. En effet, à partir des leçons d'Austin sur « Comment faire des

choses avec des mots » (*How to do things with words*¹) et de leurs prolongements par Searle dans sa théorie des « Actes de langage »² et sur la « Construction sociale de la réalité »³, la distinction entre *parler* et *agir* s'est définitivement estompée. Cette sorte « d'acte inaugural »⁴ de la pragmatique a permis d'inverser de manière radicale le rapport entre un énoncé et son contexte (langage en acte ou en situation). On cesse alors de considérer le langage dans sa fonction exclusivement « constative » (*statement* : en relation à la vérité ou à la fausseté) pour aborder sa *force illocutoire* et sa *performativité* (qui elle ne peut être ni vraie ni fausse mais réussie ou échouée).

Ainsi, plutôt que de chercher à analyser comment certains acteurs politiques représentent le monde, nous chercherons à voir comment ces acteurs sont institués par la *représentation du politique*. En d'autres termes nous verrons comment le discours institue en acteurs ou en forces politiques certains regroupements d'individus qui n'existent, en tant que forces politiques, qu'en autant qu'elles sont nommées et reconnues comme telles par ces *discours constituants*⁵.

Ce principe, en apparence radical, devient pratiquement un truisme en le référant à des lieux et des époques aujourd'hui dépassées. Pensons, par exemple, à l'époque où Dieu semblait être le fondement du pouvoir et le centre de la représentation du politique (origine divine du pouvoir Souverain). Ce fondement théologique du pouvoir allait par la suite être contesté par de nouveaux principes concurrents, tels la Nature, la Raison, le Peuple, la lutte des classes, l'Homme, l'économie, les procédures démocratiques, l'État de droit, etc. Chacun de ces principes explicatifs, justificatifs et légitimants, s'impose sur les anciens principes en les neutralisant⁶, en les repoussant dans le camp de la mystification ou de l'idéologie et en s'imposant comme la vérité ou la réalité, enfin restaurée dans son droit... Jusqu'à ce qu'une nouvelle « réalité » s'impose et ne vienne lui disputer le privilège de nommer le monde « tel qu'il est ».

Il s'agit ainsi à chaque fois d'une nouvelle « réalité » mais dont l'origine, la valeur de réalité, ne dépend pas tant d'une sorte d'adéquation entre les *mots* et les *choses*, que de luttes idéologiques menant à son imposition hégémonique⁷ en tant que réalité. Comment pourrions-nous alors opposer au discours un principe de réalité sans, du même coup, réifier et prendre parti pour une force ou une position particulière impliquée dans les rapports de force ou les luttes pour le sens que nous sommes censés analyser de manière objective, impartiale, universelle et critique ? Il importe donc de donner à chaque élément de l'analyse le même statut méthodologique, en les référant moins à la *vérité des faits* (ou à la supériorité normative de leurs principes) qu'au *vraisemblable* et aux *effets de sens* produits par le discours ainsi qu'aux *effets de réalité* engendrés par la confrontation entre discours antagonistes (négativité). Pour reprendre les termes de Jean-Pierre Faye, que nous étudierons ultérieurement, il n'est pas question pour l'historien

¹ John L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

² John R. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Herman, 1972.

³ John R. Searle, *The Construction of Social Reality*, New York, The free press, 1995.

⁴ Austin n'est, certes, pas le premier à considérer la matérialité ou la performativité de la langue. D'Aristote à Perelman, la rhétorique s'intéresse également aux effets de l'argumentation sur son contexte. De même que le nominalisme, la philosophie du langage ou les théories de l'énonciation, pour ne parler que de ces trois traditions intellectuelles, ont montré comment le langage pouvait *créer* son contexte en lui donnant sens.

⁵ Dominique Maingueneau et Frédéric Cossutta, « L'analyse des discours constituants, *Langages*, Année 1995, Volume 29, Numéro 117, pp. 112-125.

⁶ Carl Schmitt, « L'ère des neutralisations et des dépolitisations », in *La notion du politique : Théorie du partisan*, Paris, Callman-Lévy, 1972, pp. 139-151.

⁷ Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, *Hegemony and Socialist Strategy, Towards a Radical Democratic Politics*, Londres, Verso, 1985.

d'abandonner la recherche des faits ou de la vérité, mais de prendre en considération que, au moment de l'action, ce qui est déterminant est moins la vérité des faits comme telle que la version narrative qui tient lieu de vérité⁸. Il ne s'agit donc pas de nier que certains faits peuvent être vrais et d'autres faux mais d'analyser comment certains récits, certaines manières de mettre en discours la réalité, certaines manières d'énoncer le monde, prennent valeur de vérité ou d'objectivité pour les communautés qui les portent, indépendamment de la vérité intrinsèque de ces mises en discours.

Pour rendre compte de ces mises en discours, nous disposons d'une importante production théorique et méthodologique développée dans le champ relativement large que l'on désigne commodément comme l'analyse du discours, mais dont l'étalement, à la mesure de son objet d'étude, justifierait qu'on le désigne au pluriel : les analyses du discours⁹. Indépendamment de cette multiplicité d'approches – que nous tâcherons d'aborder tout au long de la session – on peut définir le discours comme : *une série de règles énonciatives* (ou de récurrences lexicales, sémantiques, syntagmatiques, etc.), *solidaires les unes des autres* (système de sens), *régissant la production d'un nombre illimité d'énoncés* (grammaires génératives) *à partir d'une certaine position sociale ou idéologique*. Il est important de rappeler que cette position sociale est elle-même donnée ou construite par le discours. Le discours féministe n'est pas corrélatif à une position de femme, pas plus qu'un discours ouvrier ou prolétarien n'est déductible de la position d'ouvrier. Au contraire, le discours prolétarien se retrouvait plus souvent à l'université que dans les usines. En fait, toute la valeur heuristique de l'analyse du discours réside dans sa capacité à découvrir des configurations (positions) sociales qui ne sont pas données d'emblée par les institutions ou les structures sociales (voire-même idéologiques) apparentes.

À travers l'analyse du discours, nous n'accédons pas seulement à des formes particulières d'« expression », de « perception » ou d'« interprétation » du monde, mais aussi et surtout aux *institutions* matérielles et aux *pratiques* qui instituent et reproduisent la réalité sociale et qui existent en la reproduisant. Pourtant, il ne suffit pas qu'un groupe ou un individu (pas même le Président d'un pays) énonce le monde d'une certaine manière pour qu'aussitôt la « réalité » se déploie de manière conforme à cette mise en discours. Si la perspective pragmatique¹⁰ nous permet de montrer comment le discours « institue » la réalité (sociale), c'est dans la mesure où le discours est d'emblée défini comme un phénomène social. *Le discours* n'est pas l'équivalent de *la parole* « individuelle »¹¹. Il ne s'agit pas d'un acte individuel d'actualisation de la langue mais de règles sociales ou des *pratiques discursives*¹² s'appliquant, se reproduisant et engendrant des effets (illocutoires et perlocutoires) dans un espace et une temporalité donnés.

⁸ Jean-Pierre Faye, *Langages totalitaires, Critique de la Raison (l'économie) narrative*, Paris, Hermann, 1972, p. 7.

⁹ Dominique Maingueneau, « Présentation » du numéro 117 de *Langages*, mars 1995, intitulé *Les analyses du discours en France*, p. 5-12.

¹⁰ C.f. John L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 1991 ; cf. également, John Searle, *The Construction of Social Reality*, New York, Toronto, Free Press, 1995.

¹¹ Au sujet de la distinction classique entre langue et parole, voir Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1982.

¹² C.f. Michel Foucault, *l'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 153 ; c.f. également, Dominique Maingueneau, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga, 1984, notamment, « Du discours à la pratique discursive », pp. 135-156.

La notion de *circulation*¹³ (de répétition, de règle, de récurrence, etc.) s'avère ainsi déterminante au moment d'entreprendre une analyse du discours. D'où l'importance de l'élaboration d'un *corpus*¹⁴. Il ne s'agit pas d'analyser les mécanismes discursifs relatifs à un énoncé ou à une allocution mais de mettre en relation un ou plusieurs énoncés avec d'autres prises de parole ou d'*actes de langage*¹⁵ qui apparaissent comme étant solidaires (ou antagoniques) les uns vis-à-vis des autres. Les notions de *polyphonie*¹⁶, de *dialogisme*¹⁷, d'*intertextualité*¹⁸ et d'*interdiscours*¹⁹ apparaissent alors avec toute leur pertinence, dans la mesure où il n'existe aucun discours, texte ou énoncé qui soit parfaitement insulaire. « Tout texte se situe à la jonction de plusieurs textes dont il est à la fois la relecture, l'accentuation, la condensation, le déplacement et la profondeur »²⁰. L'analyse du discours consiste alors à dégager les *conditions de possibilité*²¹ d'une série de règles *surdéterminant*²² l'énonciation de certaines réalités en les mettant en relation avec d'autres discours concurrents ou légitimants qui constituent leur « contexte » (co-texte) ou *champ discursif*²³. Rendre compte d'un discours, l'identifier et analyser son fonctionnement, implique donc nécessairement l'analyse de plusieurs discours, textes ou énoncés entretenant entre eux des relations d'inclusion et d'exclusion réciproques : des *relations polémico-consensuelles*²⁴.

Cependant, cette théorisation du discours n'est pas nécessairement une théorie politique. Le champ discursif n'est pas nécessairement un champ de bataille. Au contraire, le champ discursif d'un discours donné est principalement fait de relations polémico-consensuelles entre discours concurrents, partageant néanmoins entre eux des règles communes de formation et de dispersion d'énoncés, tendant ainsi à produire une seule et même *formation discursive*²⁵ plutôt qu'une myriade de discours contingents ou antagoniques. Si nous voulons procéder à une *analyse*

¹³ Jean-Pierre Faye, *Langages totalitaires, Critique de la Raison (l'économie) narrative*, Paris, Hermann, 1972.

¹⁴ Voir à ce sujet, Jean-Claude Beacco, « Corpus », in Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 148-151.

¹⁵ Austin, John L., *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 1991 ; John R. Searle, *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972 ; Catherine Orecchioni, *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2005.

¹⁶ Oswald Ducrot « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in, *Le dire et le dit...*, pp. 171-233.

¹⁷ Tzvetan Todorov, *Mikhaïl Bakhtin, le principe dialogique*, Paris, Seuil, 1981.

¹⁸ Voir à ce sujet les travaux du groupe *Tel Quel*, constitué notamment par des auteurs comme Foucault, Derrida, Barthes, Sollers ou, Kristeva. Voir par exemple, *Théorie d'ensemble*, Paris, Seuil, 1968 que ces auteurs co-signent sous une forme pratiquement manifestaire ; voir également, Julia Kristeva, *Séméiotikè : recherches pour une sémantologie*, Paris, Seuil, 1969.

¹⁹ Maingueneau, « Primauté de l'interdiscours », in *Genèse du discours*, Paris, Minuit, 1984, pp. 25-43.

²⁰ Philippe Sollers, « Écriture et révolution », in *Tel Quel, Théorie d'ensemble...*, p. 75. (Reprenant textuellement Bakhtine).

²¹ Michel Foucault, *l'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

²² Laclau et Mouffe, *Hegemony and Socialist Strategy...*, *op.cit.* ; voir également, Sigmund Freud, *Sur le rêve*, Paris, Gallimard, 1988.

²³ Maingueneau, « Primauté de l'interdiscours...

²⁴ Nous avons développé ce concept en nous inspirant de la conceptualisation faite par Greimas des relations confrontationnelles, contractuelles et polémico-contractuelles qu'entretiennent le sujet et l'anti-sujet du modèle actantiel. Voir Greimas, voir Algirdas-Julien Greimas, *Du sens II : essais sémiotiques*, Paris, Seuil, 1983.

²⁵ Foucault, *l'Archéologie du savoir...*

*politique des discours*²⁶, il est nécessaire d'incorporer à cette conception dialogique des discours des notions relatives à la *lutte pour le sens* et à une théorie discursive des rapports de force.

Pour ce faire, nous aurons recours notamment à la théorie des relations hégémoniques développées par Ernesto Laclau (et Chantal Mouffe)²⁷, à la conceptualisation de la scène de représentation des forces en tant que résultat de sa représentation, entreprise par André Corten²⁸, de même qu'à la théorie des *effets de récit* ou de la construction de l'histoire par la circulation de *versions narratives actives*, telle qu'élaborée par Jean-Pierre Faye²⁹. À partir de Laclau, nous aborderons le social en tant que résultante d'un ordre symbolique (hégémonique), de manière à identifier les lieux et les moments du politique au niveau de la remise en question de l'apparente objectivité de cet ordre des choses par le surgissement d'un contre-discours antagoniquement parvenant à rassembler un grand nombre de demandes ou de désirs frustrés derrière des signifiants vides³⁰ constitutifs de chaînes d'équivalence négativement liées à l'« Ancien régime ». Nous nous référerons cependant à la conceptualisation de Corten au sujet de la scène de représentation des forces, de manière à préciser que l'espace d'application de l'analyse des relations hégémoniques réfère moins au social dans son ensemble qu'à la *langue politique* ou à la « syntaxe qui règle les opérations discursives distribuant les actants d'une société en rapports de forces politiques »³¹. De manière à aborder les changements de langue politique nous aurons recours à Faye qui développe une analyse du déplacement des frontières de l'acceptable ayant rendu possible la « langue de l'extermination » nazie dans le cas de la montée du Troisième Reich, en montrant les écarts pouvant exister entre la topographie des positions politiques ou idéologiques de la scène politique allemande des années 1930 et la nouvelle topographie qui s'impose à partir du processus de mise en acceptabilité (topologie) de la « solution finale ».

Ces principes relativement abstraits cherchent ainsi à entreprendre l'analyse des luttes idéologiques sans présupposer une quelconque « normalité », un quelconque « lieu » de prédilection du politique ou une série d'acteurs qui auraient d'emblée et nécessairement une valeur politique. Car la détermination de ce qui sera ou ne sera pas considéré comme politique est en soi l'un des principaux enjeux des luttes idéologiques que nous aurons à étudier. Qu'est-ce qui fait que des thèmes comme les femmes, les autochtones, la pauvreté ou la mondialisation, qui n'avaient pratiquement aucune existence politique il y a seulement quelques années, soient maintenant considérés comme des acteurs ou des thèmes incontournables ? Quels sont les enjeux relatifs à leur surgissement ? Quels ont été (ou sont encore) les luttes ayant conduit à leur apparition et à leur « inéluctable » présence dans une scène politique qui jadis les excluait ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments d'explication et des outils d'analyse au cours de la session.

²⁶ Expression que nous préférons à celle d'analyse des discours politiques.

²⁷ Laclau et Mouffe, *Hegemony and Socialist Strategy...*

²⁸ André Corten, *Discours et représentation du politique*, (version française de « Discurso e Representação do Político », in Freda Indursky et Maria Cristina Leondro Ferreira (éds.), *O múltiplo território da análise do Discurso*, Porto Alegre, Editora Sagra Luzzatto, 1999, pp. 37-52), http://gripal.ca/IMG/pdf/CortenDiscours_Repr_2_9A937.pdf

²⁹ Jean-Pierre Faye, *Langages totalitaires...*

³⁰ Ernesto Laclau, « De l'importance des signifiants vides en politique », in, *La guerre des identités, Grammaire de l'émancipation*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., 2000, pp. 93-107

³¹ Corten, « Imaginaires de la vie ordinaire...

Fonctionnement du séminaire

La première moitié de chaque séance sera dédiée à la discussion des textes de même qu'à la familiarisation des concepts et méthodes par le recours à des exercices pratiques d'identification de mécanismes discursifs de même que par l'élaboration, étape par étape, du travail de session.. La deuxième moitié de chaque séminaire consiste en un exposé magistral cherchant à compléter la connaissance apportée par les textes et la discussion.

La pédagogie du séminaire vise à former l'étudiant(e) à la recherche et à la rédaction d'articles scientifiques. Ainsi, à chaque séance les étudiants devront avancer dans les diverses étapes de l'élaboration de leur travail de session qui prendra la forme d'un article scientifique. Dès les premières séances, l'étudiant(e) sera invité(e) à :

- a) identifier un sujet ou une question de recherche – qu'il, ou elle, devra exposer et commenter avec le groupe – ;
- b) problématiser ce sujet en fonction d'une lecture critique de la littérature scientifique l'ayant abordé précédemment (au moins trois textes scientifiques doivent être abordés de manière critique) ;
- c) élaborer des hypothèses établies en fonction de la perspective de l'analyse du discours ;
- d) identifier, parmi les méthodes exposées dans le séminaire, celles semblant correspondre le mieux à l'instrumentalisation des hypothèses ;
- e) construire et justifier un corpus exploratoire (composé d'au moins trois textes ou parties de texte), cohérent par rapport aux méthodes et hypothèses ;
- f) appliquer la méthode choisie pour procéder à une analyse (sommaire) du discours.

Évaluation

Fiches de lecture	30%
Participation	20 %
Animation d'une séance	10%
Plan de travail	10 %
Travail de session	30 %

Les **fiches de lecture** (30%) consistent en de courts comptes rendus (d'une page, simple interligne) des lectures hebdomadaires présentées plus bas. La fiche de lecture se divise en trois parties :

- 1- exposition de la thèse défendue par l'auteur (en quelques lignes)
- 2- exposition des principaux arguments avancés par l'auteur pour soutenir cette thèse (3/4 de page)
- 3- énumération des dix (10) principaux concepts utilisés

Nota Bene : un concept n'est généralement pas constitué d'un seul terme. Le concept de démocratie, par exemple, peut être un concept en lui-même mais il est généralement lié à d'autres termes pour donner des concepts spécifiques tels que démocratie de consensus, démocratie de basse intensité, démocratie de marché, démocratie insurgeante, etc.

Parmi les 12 lectures obligatoires, l'étudiant-e doit en choisir cinq qu'elle ou il soumettra sous forme de **fiche** pour évaluation.

Seules les trois meilleures de ces fiches compteront pour la note finale.

Les sept autres lectures doivent également faire l'objet de résumés de lecture mais ceux-ci ne compte qu'en relation à la participation et peuvent tenir qu'en une-demi page (ou deux trois pages de notes, si désiré).

Il est possible de soumettre pour évaluation autant de fiches qu'il y a de lectures obligatoires. Les cinq fiches obligatoires ne constituent qu'un minimum.

La **participation** (20%) est évaluée selon la présence au cours de même qu'en fonction de la qualité des interventions en classe.

La présentation de la fiche ou du bref **résumé** de lecture attesteront de la présence en classe.

Bien qu'ils ne soient pas évalués en fonction de leur contenu, ces résumés doivent tout de même faire preuve de sérieux et refléter la lecture des textes. Autrement, ils attesteront de l'absence de participation...

L'**animation d'un débat** en classe (10 %) consiste en un travail (individuel ou en équipe) creusant l'une des lectures obligatoires, en allant chercher des éléments de contexte et d'autres lectures complémentaires pour présenter de manière globale la lecture commune. Ces lectures complémentaires doivent être articulées au sein d'un exposé (d'une vingtaine de minutes, pour l'ensemble du groupe) qui doit poser des questions permettant d'ouvrir et d'animer un débat.

Le **plan du travail** (5 pages, à remettre en revenant de la semaine de lecture), doit comporter :

- 1) un sujet ou question de recherche ;
- 2) une **problématique** développée en fonction d'une **lecture critique d'au moins trois articles scientifiques** ou monographies sur le sujet choisi ;
- 3) une **hypothèse** mise de l'avant en fonction des problèmes identifiés en ce qui a trait aux interprétations du sujet ;
- 4) un choix **méthodologique** justifié en fonction des problèmes auxquels vous vous attaquez ;
- 5) l'établissement d'un corpus de textes (au moins trois) à analyser et une justification de ce corpus en fonction des hypothèses et méthodes avancées ;
- 6) un plan de l'argumentation ;
- 7) et une bibliographie sommaire sur le sujet.

* Le **travail de session** (une vingtaine de pages) consiste en l'analyse d'un corpus suivant les étapes décrites plus haut.

Les étudiants seront invités à un traitement **critique**, non seulement vis-à-vis de l'objet d'étude mais également de la littérature scientifique à son sujet (y compris celle provenant du champ de l'analyse du discours).

Tout le travail scientifique consiste à apporter un nouvel éclairage ou une perspective novatrice en procédant à une évaluation critique des thèses et arguments soutenus par divers auteurs sur le sujet, pour ensuite proposer de nouvelles hypothèses (tendant à résoudre les problèmes identifiés) et de nouveaux arguments.

Dans le cadre de ce séminaire, cette « innovation » doit se faire sur la base d'une analyse discursive des textes du corpus étudié.

Il est à noter qu'il sera permis (voire-même, conseillé) de réaliser le travail en équipe.

Plan des séances

1. Présentation générale du séminaire (4 septembre)

2. Les analyses du discours (11 septembre)

Lecture obligatoire :

Dominique Maingueneau, « Partie I. Études de discours et analyse du discours », *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 5-52.

Lectures complémentaires :

Dominique Maingueneau, « Avant-propos », in, *Genèses du discours*, Liège / Bruxelles, Mardaga, 1984, pp. 5-23.

Dominique Maingueneau, « L'archive », in, *L'analyse du discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991, pp. 9-28

George-Élia Sarfati, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2005, pp. 5-49.

3. Pragmatique : le langage en action (18 septembre)

Lecture obligatoire :

Dominique Maingueneau, « Partie II. Les unités de l'analyse du discours », *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 53-89.

Lectures complémentaires :

Dominique Maingueneau, « La pragmatique », chapitre, *L'analyse du discours: Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991, pp. 169-205.

Catherine Kerbrat-Orecchioni, « La théorie des *speech acts* », chapitre 1, *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2005, pp. 5-32

4. Théories de l'énonciation : (25 septembre) Déictiques, polyphonie, hétérogénéité, dialogisme, interdiscours

Lecture obligatoire :

Dominique Maingueneau, « Partie III. L'univers du discours », *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 90-141.

Lectures complémentaires :

Dominique Maingueneau, « L'énonciation », chapitre 4, *L'analyse du discours: Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991pp. 107-168

Catherine Kerbrat-Orecchioni, « avant propos » et chapitre 1, « La problématique de l'énonciation », in, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 7-37.

5. Ethos et communautés discursives

(2 octobre)

Lecture obligatoire :

Maingueneau Dominique, « Ethos, scénographie et incorporation », in Amossy Ruth, *Images de soi dans le discours, La construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux, Niestlé, 1999 : 75-100

Lectures complémentaires :

Dominique Maingueneau, « Nouvelles textualités » (chapitre 14) ; « Communications d'un troisième type » (chapitre 15) ; et « Conclusion », *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 142-162.

Ruth Amossy, 2010, *La présentation de soi : Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 5-43.

6. Sémiotique : Le modèle actantiel et les fonctions narratives

(9 octobre)

Lecture obligatoire :

Algirdas Julien Greimas, *Du sens II, Essais sémiotiques*, Paris, Seuil, 1983.

Lecture complémentaire :

Nicole Everaert-Desmedt, « Le niveau narratif », chapitre 4 de, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck, 2007, pp. 37-71

7. Analyse du discours et récits de vie

(16 octobre)

Lecture obligatoire :

Ricardo Peñafiel, « Souverains en souffrance. Actions directes spontanées, violence pure, expression publique de la souffrance et virage à gauche en Amérique latine », *Cahiers des imaginaires*, n°10, 2012 : 54-84.

http://www.gripal.ca/upload/20130531150259nd4unn_Cahierdesimaginaires10.pdf

Lectures complémentaires :

Daniel Bertaux, 2010, « La perspective ethnosociologique », *Le récit de vie. L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2013 [1997].

Régine Robin, « Récit de vie, discours social et parole vraie », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, vol. 10, n° 1, 1986, pp. 103-110.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1986_num_10_1_1547

8. Semaine de lecture

(23 octobre)

N'oubliez pas de travailler sur votre plan !

9. L'ordre du discours :

(30 octobre)

Lecture obligatoire :

Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

Lecture complémentaire :

Michel Foucault, « Les unités du discours » et « Les formations discursive », in, *l'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 31-54.

Date limite pour la remise du Plan de travail

10. Discours et représentation du politique

(6 novembre)

Lecture obligatoire :

André Corten, *Discours et représentation du politique*, (version française de « Discurso e Representação do Político », in Freda Indursky et Maria Cristina Leondro Ferreira (éds.), *O múltiplo território da análise do Discurso*, Porto Alegre, Editora Sagra Luzzatto, 1999, pp. 37-52), http://gripal.ca/IMG/pdf/CortenDiscours_Repr_2_9A937.pdf

Lecture complémentaire :

Patrick Charaudeau, « Qu'est-ce que le discours politique ? », Partie 1 de, *Le discours politique, Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, pp. 11-35.

11. Prince possible et prince réel

(13 novembre)

Lecture obligatoire :

Ernesto Laclau, « Signifiants flottants et hétérogénéité sociale » suivi de « populisme, représentation et démocratie », *La Raison populiste*, Paris Seuil, 2008, pp. 153-202. (Vous devez choisir l'un des deux textes pour la fiche)

Lecture complémentaire :

Louis Marin, « Pouvoir du récit et récit du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 25, janvier 1979, pp. 23-43. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1979_num_25_1_2621

Ernesto Laclau, « De l'importance des signifiants vides en politique », in, *La guerre des identités, Grammaire de l'émancipation*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2000, pp. 93-107.

12. Faye et la théorie du récit

(20 novembre)

Lecture obligatoire :

Pierre Favre, « Notes bibliographiques » (sur Faye (Jean-Pierre) - *Théorie du récit, Introduction aux "langages totalitaires"*, *La raison critique de l'économie narrative* ; Et,- *Langages totalitaires, Critique de / la raison / l'économie / narrative*), *Revue française de science politique*, Année 1976, Volume 26, Numéro 3, pp. 600 – 610.

file:///C:/Users/Ricardo/Desktop/Telechargements/article_rfsp_0035-2950_1976_num_26_3_393674_t1_0600_0000_001.pdf

Lectures complémentaires :

Jean-Pierre Faye, « Théorie et narratique », in, *Langages totalitaires, Critique de la raison narrative*, Paris, Hermann, 1972, pp.3-9.

Jean-Pierre Faye, « Introduction aux langages totalitaires », in *Théorie du récit, Introduction aux Langages totalitaires*, Paris, Hermann, 1972 : 49-75.

13. Analyse d'un changement de langue politique

(27 novembre)

Lectures recommandées

Ricardo Peñafiel, « Événement discursif, relations hégémoniques et langue politique : Cadre théorique et méthodologie », chapitre 2 dans, *L'Événement discursif paupériste. Lutte contre la pauvreté et redéfinition du politique en Amérique latine : Chili, Mexique, Venezuela (1910-2006)*, Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008, pp.100-180.
<http://www.archipel.uqam.ca/1389/1/D1639.pdf>

14. Synthèse et conclusions

(4 décembre)

Après un retour sur les différentes notions abordées dans le séminaire, cette séance est consacrée à l'exposé et à la discussion des différents travaux.

Il n'est aucunement nécessaire d'avoir terminé son travail de session, cet espace pour exposer les résultats de vos travaux avant leur rédaction finale doit être vu comme un occasion de tester l'argumentation et aller chercher, avec l'aide des remarques de l'ensemble du groupe, des solutions aux problèmes qui subsisteraient.

C'est exactement ce à quoi devrait servir une communication dans un colloque et, si vous le voulez bien, il serait possible de rendre public cet exercice.

15. Suite et fin de la présentation et la discussion des travaux

(11 décembre)

Bibliographie

Pour épargner quelques arbres ainsi que quelques épaules, une bibliographie relativement détaillée se trouve dans la version Moodle de l'actuel plan.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.